



AMBASSADE DE SUISSE  
EN RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

ALGER, le 29 septembre 1969.

27, Bld. Zirout Youcef  
Téléphone 63 39 02, 63 83 12 et 64 65 91  
Chèques postaux N° 53-89

Réf.: 331.0 GR/sd

Confidentiel

A la Division des Affaires Politiques  
du Département Politique Fédéral,

an	GEMLS	h7	82	DF	JD	a/g	Berne.
Date	2.10	2.10	10.10	10.10	10.10	20.10	
Visa	RM	RM	SL	SL	SL	SL	
FFD	2. Okt. 1969						
	P. B. 15. 21. Alg.						

Relations algéro-suissees.

Monsieur l'Ambassadeur,

Après neuf mois de séjour en Algérie, il m'a paru utile d'établir un premier bilan des rapports existant entre les deux pays.

1. Sur le plan politique.

Contrairement à ce qu'on pouvait espérer au début de 1969, après la libération de nos quatre compatriotes détenus en Algérie, les rapports algéro-suissees ont connu une nouvelle détérioration qui, au cours de ces derniers mois, est allée en augmentant.

Elle est due à plusieurs raisons, dont les principales sont l'attitude prise à leur retour en Suisse par les quatre détenus, l'appui des autorités fédérales à leurs demandes d'indemnité et sur un autre plan le déroulement de l'instruction menée par les autorités zurichoises au sujet de l'attentat de Kloten. A ces éléments nouveaux s'ajoutent encore et toujours les deux problèmes auxquels l'Algérie attache une très grande importance : la présence d'opposants algériens en Suisse et l'affaire des fonds Khider. Enfin et surtout, les autorités algériennes restent extrêmement sensibilisées par le ton de notre presse, généralement très hostile à l'Algérie.

La conjonction de ces divers facteurs a créé ici un climat assez tendu. Dans les rapports courtois et souvent très amicaux que j'entretiens avec certains dirigeants, cette tension fait parfois surface. Les reproches qu'on m'adresse sont empreints de beaucoup d'amertume, d'étonnement aussi, car on ne s'explique pas ici les raisons qui motivent en Suisse une attitude systématiquement aussi anti-algérienne. Le président Boumediene et le Ministre Bouteflika y sont tout particulièrement sensibles, d'autant plus que l'un et l'autre attachent une très grande importance à l'opposition algérienne en Suisse et aux fonds Khider. Ces deux questions sont étroitement liées à la consolidation de leur pouvoir sur le plan interne et leur exploitation a une profonde résonance sur l'opinion publique. Il serait pré-



- 2 -

cieux au Président Boumediene de pouvoir déclarer que tous les "traîtres" à l'Algérie sont pourchassés, refoulés, honnis. Le Président aimerait également pouvoir déclarer que les fonds du FLN enfin retrouvés ont regagné les caisses du Parti. C'est ainsi que je viens d'apprendre que la façon dont nous avons traité le cas Zbiri a été tout spécialement bien accueillie par ces deux personnalités. Si dans l'affaire Khider nous réussissions encore à fournir une preuve supplémentaire de notre entière collaboration en "débloquent" les trois derniers documents saisis à Lausanne, je suis persuadé que nous connaîtrions assez rapidement une amélioration très marquée de nos relations.

Si la situation entre nos deux pays est préoccupante, elle n'est pas dramatique. Elle nuit quelque peu à notre représentation des intérêts américains et allemands. A plusieurs reprises, j'ai senti chez les chefs respectifs de ces intérêts étrangers une certaine inquiétude quant à l'efficacité de mes interventions, compte tenu des rapports algéro-suisses assez peu cordiaux. Les deux diplomates en question se sont à une ou deux reprises inquiétés de l'état de ces relations, craignant que leur détérioration n'entraîne une rupture qui les obligerait alors à se choisir d'autres mandataires. Chaque fois, je me suis efforcé de minimiser leurs craintes, en soulignant l'aspect passager et en fait peu profond de nos divergences avec l'Algérie. Je dois ajouter que, du côté algérien, je n'ai à aucun moment recueilli l'impression que la cote d'alarme de nos relations avait été atteinte. Une certaine prudence doit cependant être observée car, connaissant le caractère impulsif d'un Bouteflika, on est toujours à la merci d'un mouvement d'humeur. Cependant, de l'avis même de ses dirigeants, si l'Algérie a la rupture facile, elle reconnaît manquer encore d'expérience pour entamer les reprises. Il semblerait donc qu'on hésiterait ici avant de prendre des décisions trop radicales.

Même si le danger d'une rupture existait - danger auquel pour le moment je ne crois pas personnellement - je suis de l'avis que notre attitude générale à l'égard de l'Algérie ne doit pas être modifiée dans le sens d'un assouplissement. Au contraire. En dehors des deux questions mentionnées ci-dessus, à savoir l'opposition en Suisse et les fonds Khider, où nous devrions dans toute la mesure de nos possibilités donner satisfaction aux Algériens, nous aurions pour le reste intérêt à nous montrer fermes. Je pense notamment à la poursuite de nos démarches concernant nos quatre anciens détenus. Je suis en plein accord avec vous quant au but à atteindre. Je vous demanderais en revanche de me laisser une certaine latitude quant aux moyens à employer et à leur déroulement dans le temps. Ce que je cherche à obtenir, c'est d'entrouvrir une porte et d'éviter de me heurter

- 3 -

d'emblée à une fin de non-recevoir. Je poursuis également activement l'affaire de l'expertise de l'avion Juillard. Là aussi, il faut agir avec patience, car je voudrais éviter que la concession que les Algériens nous accorderaient de visiter cet avion ne soit liée dans leur esprit au versement d'une indemnité.

D'autre part, il est important, à mon avis, de maintenir à un haut niveau le dialogue algéro-suisse. Ce maintien ne devrait cependant pas toujours revêtir des formes trop spectaculaires mais prendre l'aspect de rencontres fortuites à l'occasion de manifestations algériennes ou lors d'un déplacement de M. l'Ambassadeur Probst par exemple qui, lors d'un voyage en Afrique du Nord - en Libye notamment, qu'il serait utile à mon avis de prospecter en ce moment - s'arrêterait quelques jours à Alger. Un séjour de M. le Vice-Directeur Moser serait également précieux pour concrétiser l'affaire de compensation vin-bétail; enfin la présence de M. l'Ambassadeur Marcuard - toujours extrêmement apprécié en Algérie - serait la bienvenue. Pour ménager certaines susceptibilités suisses, le voyage de M. Marcuard pourrait se faire à titre "privé".

Je suis persuadé que ces visites - comme ce fut le cas d'ailleurs pour celles de ces mêmes personnes qui ont précédé la mise en liberté de nos quatre détenus et à laquelle elles ne sont pas étrangères - ne pourront qu'améliorer le climat entre nos deux pays. L'Algérie est sensible aux marques d'intérêt qu'on lui porte et le dialogue pour elle a autant sinon plus d'importance que la réalisation d'accords concrets.

## 2. Sur le plan économique.

Dans ce domaine, nos rapports avec l'Algérie sont satisfaisants. Au Ministère algérien du Commerce et à celui de l'Industrie, on se félicite de l'implantation progressive et accrue de nos firmes dans le pays. M. le Ministre Yaker m'a fait part de sa satisfaction et m'a dit sa conviction que le développement de nos échanges ne peut que contribuer à assainir les points encore en suspens de notre contentieux.

Je m'étends moins sur ce deuxième point du présent rapport, puisque cet aspect de nos relations est couvert périodiquement par cette Ambassade. Je tenais cependant à vous en signaler le caractère positif que les Algériens lui accordent et indiquer par là que les efforts que nous entreprenons dans ce domaine pourraient avoir d'heureuses répercussions sur le plan politique.

J'adresse copie de ce rapport à M. l'Ambassadeur Probst et vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

